

Budget—M^{lle} MacDonald

que le gouvernement fédéral veut qu'ils signifient; où une série d'appels téléphoniques rapides devient la pleine consultation; où une proposition mentionnée brièvement en octobre, reprise soudainement à la fin de mars et avancée définitivement après la présentation de six budgets provinciaux est considérée comme ayant fait l'objet de négociations prolongées; où un monde où Claude Ryan est qualifié de séparatiste et Allan Blakeney de conservateur dans l'âme. C'est le monde d'Alice au pays des merveilles qui caractérise la proposition de réduction fiscale du gouvernement.

Examinons tout de même ce dont il s'agit. Il y a d'abord une proposition qui est clairement et exclusivement de compétence provinciale et à propos de laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux doivent évidemment collaborer pleinement pour l'appliquer efficacement. Non seulement le gouvernement n'a-t-il pas obtenu cette collaboration quand il a préparé son budget, mais il ne l'a pas obtenue parce qu'il n'a pas vraiment fait d'efforts en ce sens. Pourtant, le ministre des Finances (M. Chrétien) a fait l'affirmation suivante:

... pour la première fois dans l'histoire du Canada, nous avons réussi à coordonner dans une certaine mesure la politique financière des gouvernements fédéral et provinciaux.

Vu ce qui s'est produit depuis une semaine, c'est toute une coordination! Par ailleurs, dans ses observations sur le budget, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a parlé des progrès énormes accomplis par le gouvernement dans le domaine de la collaboration fédérale-provinciale. Il a déclaré que cette période de réduction de la taxe pourrait bien être suivie par:

... d'autres idées nouvelles et créatrices découlant de cette méthode de coopération unique conçue par le premier ministre (M. Trudeau) et suivie par le ministre des Finances au cours des quelques derniers jours.

Jetons un œil plus attentif sur cette méthode de coopération unique que vante le ministre. Je vais dire aux députés ce qu'il y a d'unique dans la façon qu'a le gouvernement fédéral d'envisager les relations fédérales-provinciales. Au moment où toute l'énergie du pays est investie dans la consolidation, la collaboration et les compromis entre les provinces dans l'intérêt de l'unité canadienne, le gouvernement fédéral se distingue par sa stratégie qui consiste à diviser pour régner. Si le gouvernement fait vraiment preuve d'imagination et de créativité, c'est en favorisant la dissension au lieu de l'unité, le ressentiment au lieu de la conciliation. La façon dont cette réduction de la taxe de vente a été mise en vigueur n'est que la dernière en date d'une longue liste de mesures prises par le gouvernement propres à diviser le pays.

Le plus drôle dans toute cette histoire de réduction de la taxe de vente, c'est qu'il semble que les députés qui applaudissent à ce qu'ils considèrent comme un pas en avant dans le domaine des relations fédérales-provinciales ou comme un exemple sans précédent de la coordination qu'exercent le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en matière de fiscalité, soient les seuls à applaudir. Les quatre premiers ministres de l'Ouest ont bel et bien dit que le budget contredisait l'esprit de collaboration qui doit animer les consultations entre le gouvernement fédéral et les provinces et qu'il pourrait nuire aux discussions qui ont cours actuellement sur l'unité nationale.

● (2052)

La province de Québec n'avait pas l'air du tout enchantée de cette façon de faire progresser les relations fédérales-provincia-

les. Tous les partis politiques de cette province, le nouveau chef du parti libéral et les journaux anglais et français de cette province ont unanimement condamné la façon dont le gouvernement fédéral avait abaissé la taxe de vente.

Cinq provinces sur dix se disent mécontentes du dernier geste que le gouvernement fédéral a posé dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Quand on songe que le projet ne coûte rien à quatre des cinq autres provinces et que c'est la cinquième qui en a eu l'idée, il n'y a vraiment pas lieu de se féliciter du tact dont le gouvernement fait preuve dans ses rapports avec les provinces.

Je prétends depuis longtemps que les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces exigent autant de doigté et de considération que les mesures importantes que l'on cherche à faire passer. Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral vient de prouver, avec sa proposition de réduire les taxes de vente, à quel point le manque de tact dans les relations avec les provinces peut amoindrir les bienfaits que l'on pourrait retirer d'une importante mesure.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, n'avons rien à reprocher à la réduction des taxes de vente comme telle. Nous avons dit que c'était une bonne idée ici même à la Chambre. Nous avons plutôt soutenu que ses effets ne dureraient pas assez longtemps et qu'elle viendrait à terme au moment même où le chômage d'hiver commencerait à se faire sentir. Ce n'est pas tant la mesure, mais la façon dont on l'a prise qui soulève les critiques non seulement de l'opposition mais celles de la Chambre et des premiers ministres provinciaux, ceux-là même dont il faudrait s'assurer la collaboration pour mener à bien ce projet.

Le premier ministre (M. Trudeau) a fait grand cas du prétendu succès du récent sommet économique des premiers ministres dans lequel il a vu le début d'une ère nouvelle dans les relations fédérales-provinciales. Lui et ses ministres ont exagéré à un point incroyable le degré d'entente auquel seraient parvenus tous les premiers ministres provinciaux sur tel ou tel point. Ils étaient censés avoir abordé à cette conférence toutes les questions urgentes d'intérêt commun. C'était l'endroit logique où le faire.

Or, que constatons-nous maintenant? Nous constatons qu'au cours des deux mois qui ont suivi cette conférence, le gouvernement fédéral a présenté deux mesures importantes: la loi sur le référendum et sa proposition relative à la taxe de vente qui préoccupent toutes deux vivement les provinces et dont ni l'une ni l'autre n'a été abordée ni même mentionnée à ce sommet économique tant vanté. Le sens renouvelé d'association que le premier ministre a cherché à obtenir et a cru obtenir lors de la conférence des premiers ministres n'existe tout simplement pas. Tout cela n'était que façade et trompe-l'œil, une démarche de relations publiques visant à donner un coup de brosse aux apparences, mais à accomplir bien peu en profondeur. Comment expliquer autrement l'échec des consultations au sujet et du projet de loi sur le référendum et du budget?

La discussion de ce soir porte principalement sur la réduction de la taxe de vente, monsieur l'Orateur, mais ce n'est pas le seul point sur lequel le gouvernement n'a pas tenu les promesses qu'il avait faites lors de la conférence de février. L'échec des relations fédérales-provinciales se traduit également par un manque total de consultation avec les provinces à propos du projet de loi sur le référendum. Cette étape à laquelle il faudrait attacher la plus grande importance est tout